

RNCP34514 - CQP ANIMATEUR DE PELOTE BASQUE REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION OC SPORT – CPNEF SPORT

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1. Accueil des publics adultes, enfants et parents avant et après la séance afin d'explicitier, d'informer sur les conditions de déroulement de l'activité			
A1 – Accueil des publics avant et après la séance <ul style="list-style-type: none"> - Information du les conditions de déroulement de l'activité - Explication des règles 	C1.1 – Se présenter et présenter l'activité Pelote Basque (logique interne, règles du jeu) et le cadre de son intervention. C1.2 Écouter les besoins et attentes des publics afin de réaliser un diagnostic sur les besoins des pratiquants tout en respectant les prérogatives de son intervention. C1.3 Communiquer de façon appropriée et positive avec les publics selon les situations et les besoins du public afin de démarrer la séance dans des conditions favorables à l'apprentissage. C.1.4 Expliquer les règles de vie en club en s'appuyant sur les comportements citoyens et le respect du règlement afin de les faire respecter.	Observation au poste de travail : Les compétences relevant des activités « <i>Accueil</i> » sont évaluées en situation de travail sur la base des éléments indiqués par le tuteur à l'aide d'une grille d'observation	Qualité de la présentation : Le candidat : <ul style="list-style-type: none"> - La réglementation en vigueur au regard de son intervention est respectée. (Déclaration d'éducateur sportif, affichage obligatoire, respect de la hiérarchie au regard d'un organigramme) - Les éléments incontournables à la sécurité des usagers (port des lunettes, ou casques le cas échéant, distances et espaces de sécurité par rapport aux trajectoires des pelotes) sont évoqués. - Les informations fédérales ou ministérielles utiles sont connues et respectées. :

	<p>C.1.4 Choisir le matériel adapté aux nouveaux pratiquants afin de susciter des progrès et de maintenir la motivation.</p> <p>C.1.5 Veiller à la sécurité des personnes et en particulier des enfants jusqu'à la fin de la prise en charge.</p> <p>C1.6 Anticiper sur les effectifs de la prochaine séance en s'appuyant sur des outils informatiques et numériques afin de la construire en bonnes conditions.</p>	<p>documents et numéros utiles pour préserver l'intégrité morale et physique des joueurs et plus particulièrement des jeunes mineurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat propose des adaptations liées aux contraintes usagers : public handicapé, maladies, blessures, âge... - Anime avec enthousiasme son accueil et sa prise en charge du public. - Les informations utiles pour le bon fonctionnement de la structure sont communiquées. - Les règles de vie club et le respect des acteurs sont mis en œuvre : - Le candidat montre le bon exemple. - Fait référence aux échéances futures (entraînements, compétitions). - Le candidat est conscient de ses responsabilités avant, pendant et après la séance
--	---	---

2. Encadrement de séances en Pelote Basque en respectant le matériel, la sécurité des pratiquants et des tiers et les règles qui dirige le jeu			
<p>A2 .-Encadrement d'une séance : analyse du jeu après la séance et</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception de séance - Conduite de séance - Évaluation des joueurs - Autoévaluation 	<p>C.2.1 Concevoir et mettre en œuvre des situations en pelote basque adaptés aux publics en s'appuyant sur la connaissance des caractéristiques du public afin conduire une séance adaptée.</p> <p>C.2.2 Intervenir dans le cadre de la séance en s'appuyant sur le questionnement, l'écoute, l'observation tout en faisant preuve d'adaptation pour provoquer de la réussite aux apprentissages souhaités.</p> <p>C.2.3 Conduire et animer avec enthousiasme sa séance afin de mobiliser la motivation des joueurs et ainsi faciliter engagement et progrès.</p> <p>C.2.4 Développer l'esprit sportif et le respect mutuel en mettant les joueurs dans les conditions optimales d'écoute et d'engagement afin de faire de la pelote un support éducatif comme pédagogique.</p> <p>C2.4 Évaluer les participants par le questionnement régulier avec les pratiquants avant pendant et après l'action pédagogique et s'autoévaluer dans sa pratique professionnelle en verbalisant les temps forts et temps faibles de la séance.</p>	<p style="text-align: center;">Mise en situation professionnelle (45 minutes) suivie d'un entretien : 2 évaluateurs</p> <p>Cette épreuve permet d'évaluer « l'encadrement de séances de pelote »,</p> <p>Présentation et conduite d'une séance d'apprentissage en école de pelote de 45 minutes</p> <p>Un entretien d'une durée de 30 minutes, portant sur la séance, permettra de revenir sur les choix pédagogiques et attitudes du candidat.</p> <p>L'évaluation se fera en structure.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fixe des objectifs pédagogiques. - Utilise des consignes. - Énumère clairement des comportements attendus. - Prévoit des évolutions. - Motive et encourage les joueurs. - Fait référence aux apprentissages antérieurs. - Propose des évolutions et adaptations. - Respecte les étapes de la séance : échauffement global et spécifique, jeu dirigé/jeu libre, exercices/jeu à thème. - Est pertinent dans les supports utilisés. - Évalue le pratiquant (progrès, évolution...). - Analyse sa démarche pédagogique et son efficacité avec le public (prospectives...). <p>Les situations correspondent aux objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - elles sont adaptées au public. - les choix et informations communiqués sont pertinents. - les apports sont clairs

3. Dynamisation dans et autour de l'activité en sécurité et intégration dans le fonctionnement de la structure			
<p>A3 .-Dynamisation de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - promotion d'actions et d'évènements. 	<p>C.3.1 Construire un cycle pédagogique en s'appuyant sur les connaissances des joueurs et du jeu avec son tuteur et l'encadrement du club dans la perspective d'un projet partagé.</p> <p>C.3.2 Participer à l'organisation et à l'évaluation des premiers niveaux techniques de la pelote basque.</p> <p>C.3.3 Encourager les pratiquants à s'engager en communiquant sur les événements et sur le calendrier des évènements du club. afin de fidéliser le public.</p> <p>C.3.4 Accompagner les pratiquants dans l'évènement en donnant des conseils afin de garantir la réussite de ce dernier.</p> <p>C.3.5 Favoriser la promotion de l'activité auprès des pratiquants en s'appuyant sur communication préparée et organisée.</p>	<p>Rapport d'activité (10 pages minimum) et un entretien de 30' dont 15' de présentation et 15' de questions :</p> <p>2 évaluateurs</p> <p>Il est demandé au candidat afin de rendre compte de la « <i>dynamisation</i> » et « <i>intégration</i> » au sein de la structure par la présentation du rapport d'activité suivi d'un entretien.</p> <p>La durée de l'entretien est de 30 minutes (15 minutes de présentation et 15 minutes de questions).</p> <p>Cet entretien permet notamment d'évaluer le niveau d'engagement du candidat dans la structure, ses compétences relatives à la mise en place d'une action qui répond aux besoins de la structure, de maîtrise des connaissances attendues en matière de législation, de réglementation, d'histoire et d'organisation de la pelote en France.</p>	<p><u>Le candidat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie les caractéristiques du public, ses points forts, points faibles et ses besoins. - Propose un cahier pédagogique organisé en cycle et présentant les séances et les situations clés. - Prépare et organise la répartition des tâches pour une évaluation. - Évalue les sportifs avec des critères clairs et partagés de tous. - Transmet la documentation et les informations des différents évènements. - Participe à l'animation structuré de l'évènement. - Conçoit et partage des outils pour évaluer l'action. - Traite et synthétise les données. - Oriente les pratiquants vers la bonne pratique. - Instaure un climat favorable dans la pratique
<p>A4 .-Intégration de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au fonctionnement de la structure - Élaboration d'un rapport d'activité - Contribution dans l'élaboration ou la mise en œuvre du projet. 	<p>C.3.6 S'intégrer dans sa structure en s'appuyant sur le travail d'équipe et en se situant dans l'organigramme et partenarial afin participer à son fonctionnement.</p> <p>C.3.7 Autoévaluer ses interventions en s'appuyant sur les supports pédagogiques afin de réguler son potentiel d'action dans la structure.</p> <p>C. 3.8 Apprécier la satisfaction des pratiquants en</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Définit clairement son rôle et ses missions - Identifie son responsable dans la structure. - Travaille avec son tuteur ou référent pédagogique. - S'investit dans les différentes actions - Participe aux réunions de la structure.

<p>- Entretien du matériel pour la sécurité des pratiquants.</p>	<p>questionnant afin d'apprécier son intervenant au regard des attentes du public</p> <p>C.3.9 Rendre compte des actions en établissant un bilan des actions menées et en communiquant oralement ou par écrit auprès des responsables.</p> <p>3. 10 Préparer les espaces ou matériels en s'appuyant sur les installations (mur et lignes) et les instruments pédagogiques adaptés pour fédérer et fidéliser les différents publics.</p> <p>3.11. Assurer l'entretien courant du matériel en vérifiant la qualité des pelotes, des instruments et les supports pédagogiques utilisés.</p>	<p>Entretien de 30 minutes :</p> <p>2 évaluateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse la satisfaction du public objectivement - Dialogue et échange avec les acteurs - Rend compte des d'actions - S'exprime clairement à l'oral. - Argumente de manière structurée dans l'échange
<p>A5 – Assure la protection des personnes en situation d'incident ou d'accident.</p>	<p>C.3.9 Assurer la gestion des incidents en intervenant avec l'ensemble de l'encadrement pour restaurer une situation normale.</p> <p>C.3.10 Alerter les secours et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures existantes.</p> <p>C.3.11 Protéger les blessés et le groupe en cas de besoin.</p> <p>C3.12 Repérer les situations à risque et leur possible évolution en intervenant sur l'aménagement de la situation et les consignes à donner aux usagers.</p> <p>C3.13 Intervenir pour restaurer une situation normale en sensibilisant les pratiquants aux risques inhérents à la pratique afin d'assurer une pratique en sécurité.</p> <p>C.3.14 Mettre en place des mesures de protection des personnes pour : la protection et l'alerte, les hémorragies, les positions d'attente, la perte de connaissance, l'arrêt cardiaque.</p>	<p>Cet entretien permet notamment d'évaluer ses compétences relatives à la mise en place d'une action qui répond aux besoins de la structure, de maîtrise des connaissances attendues en matière de législation, de réglementation, d'histoire et d'organisation de la pelote en France</p> <p>Le PSC1 valide les compétences C3.9, C3.10, C.3.11 et C.3.14 de l'activité 5</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connait les principes courants de protection des personnes. - Respecte les procédures d'alerte. - Respecte les procédures à suivre pour gérer la situation autour de l'accident. - Observe et identifie les situations à risque - Ajuste ses consignes ou l'aménagement de la situation. - Présente clairement les situations à risque en fonction de la spécialité et les conditions de pratique.